

Le MRP vous parle!

Nouvelle série N° 34

Mai-Juin 1988

ISSN 0753 - 8707

TRIBUNE LIBRE DES ANCIENS DU M.R.P.

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. — 21, rue Saint-Augustin PARIS 2e — Téléphone : 42.96.02.20 Prix : 5 F.

Nous rappelons que le «M.R.P. vous parle» est une tribune libre et que des opinions diverses s'y expriment.

APRES LA DISSOLUTION DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Union totale de la majorité parlementaire sortante

«L'OUVERTURE ETAIT UNE DUPERIE»

Ci-dessous le texte intégral du communiqué approuvé par le RPR et l'UDF.

«Les Françaises et les Français constatent que, depuis sa réélection à la présidence de la République, M. Mitterrand cherche à assurer la main-

mise du parti socialiste sur les pouvoirs publics.

La composition du gouvernement qu'il a nommé, où se retrouvent ceux qui ont mené le combat idéologique avec le plus de sectarisme, en témoigne.

En témoigne aussi la dissolution précipitée de l'Assemblée nationale, décidée en contradiction avec les déclarations de M. Mitterrand antérieures au 8 mai, et avant même que le premier ministre ait défini et présenté au parlement la politique de son gouvernement. Ainsi est-il évident que l'ouverture qu'il avait annoncée était une duperie.

L'enjeu est donc clair. Les Français ont le choix :

— soit de donner au seul parti socialiste, comme en 1981, et pour cinq ans, la totalité du pouvoir et il n'y aura pas d'ouverture ;

— soit de donner leur confiance à des hommes et des femmes qui ont fait la démonstration de leur efficacité, de leur volonté d'ouverture, de justice sociale et de modernisation.

Dans cet esprit, le RPR et l'UDF réaffirment leur attachement commun aux objectifs suivants :

— le dynamisme et la liberté économique qui créent les emplois ;
— la solidarité entre tous les Français, citoyens égaux en devoirs et en droits ;

— la priorité à la formation et à la culture ;

— la sécurité des personnes ;

— la tolérance et le respect de l'autre ;

— l'amour et la fierté de la France, capable de rayonner en Europe et dans le monde.

Pour atteindre ces objectifs et réunir une majorité dans la prochaine Assemblée nationale, un candidat d'union sera présenté dans chaque circonscription sous le sigle de l'«Union du rassemblement et du centre.»

SOMMAIRE

- Page 1 : *Après la dissolution de l'Assemblée Nationale*
- Page 2 : *Mitterrand et Gorbatchev*
- Page 3 : *Joies et difficultés du centrisme*
- Page 4 : *Pour reconcilier*
- Page 5 : *Archivés du Mouvement Républicain Populaire*
- Page 6 : *Le parcours exemplaire de Pierre Henri Teitgen*
- Page 8 : *Angelisme, Duplicité et 9 et Faux semblants*
- Page 10 : *L'OLP ne représente pas le peuple Palestinien*
- Page 11 : *L'Eloge funèbre de Georges Delfosse (1921-1988) au Palais Bourbon — Robert Carabie*

AMIS DÉCÉDÉS

Roger BOSCH-BIERNE (Milly la Forêt)
René BOURSIER (Paris 15^e)
Lucien CALLEWAERT (Mons en Barœul)
Robert CARABIE (Caen)
Bernadette DUFRENOY (Combs la Ville)
Olivier FARNAULT (Paris 19^e)
Georges HOFMAN (Suresnes)
Marcel LABRUNE (St Maur)
Maurice LUCAS (Flottemanville-Bocage)
M. MICHEL (Corbeil)
Pierre PAGOT (Orléans)
Roger SMITH (Le Perreux)

Mitterrand et Gorbatchev

Jean COVILLE

UN LIVRE DE
JACQUES de MENDITTE

Mitterrand et Gorbatchev sont tout deux très intelligents et dangereux.

Ce sont des spécialistes de l'action psychologique.

Gorbatchev a mesuré le déclin que le socialisme pur et dur sévissant en Union Soviétique a fait subir à ce pays, ce qui contrarie ses ambitions de domination mondiale.

Il s'applique donc à atténuer la contrainte bureaucratique, qui est la source de ce déclin et en même temps à persuader les démocraties occidentales qu'il est moins agressif.

Il retire donc ses troupes d'Afghanistan. Mais le mur de Berlin est toujours debout et les Soviétiques sont toujours prisonniers dans leur propre pays, où les droits de l'homme sont toujours bafoués, comme ils le sont en Pologne et dans toutes les démocraties dites populaires.

Gorbatchev n'a aucunement renoncé à imposer partout le socialisme, mais il s'applique à lui donner un meilleur visage pour que la résistance des défenseurs des droits de l'homme soit moins puissante et que son objectif soit plus aisément atteint.

L'attitude de François Mitterrand est comparable. Il vient d'être élu Président de la République par 16 millions 1/2 de voix contre 14. Ce n'est pas un triomphe, comme on tente de nous le faire croire à gauche, mais c'est un net succès.

Comment l'exploiter ? Ce n'est pas facile car cette majorité est très hétéroclite, allant de l'extrême droite à l'extrême gauche et a été réunie sur un programme totalement incolore. Comment gouverner avec une telle majorité ?

D'où l'offre d'ouverture faite aux centristes pour qu'ils participent au renforcement du socialisme au pouvoir.

On se souvient de la phrase fameuse : «Il vous embrasse pour mieux vous étouffer». Elle s'applique parfaitement.

La démonstration en a été aussitôt faite par la dissolution de l'Assemblée Nationale avant tout essai de colla-

boration.

N'en auront été surpris que ceux qui ont oublié comment s'est terminée la dernière tentative d'alliance du Centre avec les socialistes.

Cette tentative a été décrite dans le «MRP vous parle», sous le titre «Rappel», dans le numéro d'octobre 1985.

J'y ai représenté le Centre Démocrate avec Pierre Abelin. Cette organisation, mise sur pied après l'élection présidentielle de 1969, a duré 2 ans. Elle siégeait 21 rue St Augustin, dans les bureaux du MRP et a d'abord pris le nom «d'Association pour une alternative démocratique de progrès» puis celui de «Mouvement Réformateur». Elle réunissait des centristes, des radicaux et des socialistes et a accompli d'utiles travaux. Mais elle a été torpillée par François Mitterrand qui, au Congrès d'Epinay, a fait adopter l'union de la gauche et l'alliance avec les communistes. C'est d'ailleurs la tendance constante en France.

Certes une minorité de socialistes humanistes a refusé une telle alliance. Ils ont fondé le parti social-démocrate, maintenant affilié à l'UDF. Dans ce parti se trouvent notamment M.M. Paul Alduy, Max Lejeune et Emile Muller, avec qui j'ai collaboré au Mouvement Réformateur.

Avec de tels hommes, qui méritent l'estime, les membres du Centre Démocrate peuvent assurément s'accorder.

Mais ce n'est pas du tout la tendance générale du parti socialiste en France et ce n'est nullement l'opération que médite François Mitterrand, dont l'objectif est de compenser la diminution des effectifs du parti communiste par un apport venu du Centre. Ainsi serait assurée la domination du parti socialiste.

Il faut s'opposer avec vigueur à cette manœuvre. Le socialisme étant synonyme de déclin, il faut mobiliser contre lui tous les Français qui s'y refusent.

Jacques de Menditte, ancien sénateur M.R.P., premier vice président de l'Amicale du Sénat, vient de publier un livre intitulé : «Une porte entrouverte sur le Palais du Luxembourg».

Nous croyons utile de signaler à nos amis cet ouvrage qui fait revivre avec brio nombre de personnages de l'Histoire de France qui, à des titres divers, ont hanté cette princière demeure.

Les pages sur la Journée des Dupes, sur le Palais devenu prison pendant la Révolution, sur un Comte de Provence qui n'était pas encore Louis XVIII, sur un Barras, vicomte de la même province, sur le Sénat conservateur de Bonaparte qui devait voter sa déchéance, sur le procès du maréchal Ney, sur Eugène Delacroix, sur Victor Hugo... et d'autres sont des tranches authentiques de l'Histoire.

Le récit, saupoudré d'humour, émaille d'anecdotes, se lit comme un roman, mais un roman vécu.

On peut se le procurer directement chez l'auteur (Résidence Altaïr, 58 boulevard Napoléon III, 06200 Nice) en joignant à la commande un chèque postal ou bancaire de 80 F, à l'ordre de Jacques de Menditte qui l'enverra aux intéressés par retour du courrier.

Joies et difficultés du Centrisme

André François MERCIER

Après avoir construit une majorité avec les communistes en 1981 François MITTERRAND modifie sa stratégie et, par un slalom dont il a le secret, il se tourne vers le Centre avec l'espoir de trouver un appoint dans cette nouvelle direction.

Si elle était sincère, cette volte-face ne déplairait pas aux Centristes car serait enfin reconnue leur volonté d'établir un pont entre une Droite conservatrice et une Gauche qui n'ose plus s'avouer marxiste.

Nous avons connu, en d'autres temps, le Tripartisme puis la Troisième Force et cela ne nous effraie pas bien que l'expérience sous la Quatrième République ait généré un nombre incalculable de crises ministérielles au détriment de l'autorité d'un Etat que les Français souhaitent aujourd'hui être conduits par des mains fermes fussent-elles socialistes !

La réforme de 1958 instituant un système majoritaire permettant de gouverner dans la durée et sans à-coup a été adoptée par les Français et il est impossible de la remettre en cause.

Un accord entre socialistes et centristes ne peut s'improviser «à la sauvette». Il suppose une négociation sérieuse sur un certain nombre de sujets dont il importerait de dresser une liste et qui supposerait un débat public approfondi. Pierre MEHAIGNERIE et Simone VEIL ont clairement et dignement répondu aux avances socialistes.

Pour les Centristes qui ont apporté leur soutien à la plate-forme de la majorité élaborée en 1986, l'appel qui leur est lancé remettrait en cause leurs engagements passés. S'ils doivent modifier leurs orientations - et les événements politiques peuvent conduire à de tels changements - cela ne peut se traiter en 24 heures.

Or, il ne nous a pas fallu un long délai pour vérifier la supercherie montée par François MITTERRAND. Le gouvernement ROCARD à peine

formé, l'Assemblée Nationale est dissoute brutalement sans qu'aucune concertation sérieuse n'ait été entamée. On ne sait rien de ce gouvernement puisqu'il n'a pas été présenté devant le Parlement et aucun débat n'a eu lieu. Tout au plus le chef du gouvernement, après quelques tentatives individuelles de débauchage, a-t-il pu incorporer quelques personnages sans représentativité et à l'affût d'un rôle ministériel de troisième ordre.

LA PORTE EST FERMÉE AVANT D'AVOIR ÉTÉ OUVERTE et il apparaît clairement que la manœuvre socialiste a pour but de voler des voix centristes plutôt que de pratiquer une politique de concertation avec le Centre.

Enfin, cette douzaine parmi les ministres socialistes, qui avaient totalement disparu pendant la campagne présidentielle et qui réapparaissent aujourd'hui en tenant sous surveillance Michel ROCARD, nous les connaissons bien. Ce sont eux qui, en cinq ans, ont appliqué leur programme aux 110 articles qui a contribué :

- à procéder à la nationalisation des grands groupes industriels pour donner à l'Etat le contrôle de l'Economie comme dans les pays collectivistes,
- à ruiner les entreprises par des charges accrues entraînant chômage et disparition de parts de marchés à l'exportation
- à aggraver la pression fiscale sur les particuliers,
- à menacer une liberté qui nous est chère, celle de l'Enseignement,
- à accroître le nombre des délinquants en retirant à la police ses moyens de contrôle,
- à ne prendre aucune mesure contre l'immigration clandestine et même à la régulariser,
- à mener une politique agressive à l'égard des populations qui, en majorité, veulent rester françaises en Nouvelle-Calédonie.

C'est pourquoi, en 1986, les Français ont rejeté la politique socialiste. Vont-ils se déjuger en 1988 ? Ou les socialistes vont-ils prendre le contrepied de leur politique de 1981 ?

Si l'on peut reprocher la soudaineté de la dissolution on ne peut certes en critiquer le principe conforme à l'esprit des institutions. Cela ne signifie pas que les électeurs doivent voter socialiste. Au contraire, **dans la logique de l'ouverture nos concitoyens devraient voter massivement pour les candidats du Centre** afin qu'un partenaire solide et efficace puisse parler dans la future majorité avec assez de liberté d'esprit.

Les électeurs auront-ils le temps de se mobiliser dans la précipitation où les place le Président de la République ? Tout le monde se réclame du Centre mais avouons le sincèrement, le Centre seul n'a jamais pu présenter une force suffisante pour gouverner seul et l'électorat centriste n'a pas l'assise nationale qu'il mériterait. Faute de moyens matériels, faute de troupes nombreuses et convaincues il a, jusqu'ici été obligé de se confondre dans un bloc majoritaire où son originalité n'est pas toujours bien perçue. Néanmoins **AVEC SES ALLIÉS DE LA MAJORITÉ D'HIER (UDF-RPR sans le concours du Front National) IL A GAGNÉ EN 1986. BATTONS NOUS AUJOURD'HUI POUR QU'IL EN SOIT A NOUVEAU AINSI LE 12 JUIN 1988.** Formons le vœu que le CDS puisse revenir avec assez de députés dans la prochaine Assemblée Nationale pour former un groupe parlementaire. Son rôle, à la charnière de la rupture entre les deux blocs, pourra être utile car le Parlement a besoin de retrouver dans un esprit de conciliation un peu de raison et beaucoup d'efficacité.

Pour reconcilier

André DENIS

Que serait le «Centre» s'il n'était pas ouvert sur tous les horizons de la politique, attentif à tout ce qui peut être justice et progrès ?

Centre ou pas cet état d'esprit devrait être celui de ceux qui se réfèrent à l'esprit du christianisme pour tous leurs engagements dans la vie sociale, économique ou politique.

Si les formules : «peuple de gauche» et «peuple de droite» n'ont aucun sens pour les gens promus à la politique aux temps du M.R.P. naissant, comment pourraient-ils aujourd'hui radicaliser un choix de droite irrévocable et refuser tout dialogue avec la gauche démocratique essentiellement socialiste ?

Nombreux sont les anciens du M.R.P. qui ont rejoint comme moi le socialisme (Farine, Buron, Delors n'en sont que les figures les plus connues) mais il y en a tant d'autres. J'ai lu récemment dans une étude sérieuse que 25 % des catholiques votent à gauche, ou que 25 % des voix socialistes seraient celles de catholiques.

Il serait navrant qu'ils n'aient pas leur pendant «au centre» type CDS, et que les uns persistent à ignorer les autres, du même esprit bien que séparés par une barrière entre partis.

La France ne peut subir sans trêve la loi de la bipolarisation rigide qui tend à la casser en deux camps irréductibles.

A qui appartient-il de triompher de cette cassure, néfaste à la longue, sinon aux chrétiens qui devraient créer les voies de passage vers la réconciliation la plus large entre serviteurs du genre humain, adeptes d'une sincère fraternité, entre «les hommes de bonne volonté».

Que ceux-ci aillent ou non à la messe, que ceux-ci respectent la lettre ou l'esprit seulement du christianisme. Les chemins politiques ne sont pas des choix d'éternité, ils doivent être flexibles.

Chacun de nous de «droite» ou de «gauche» se sent un peu centriste dans la mesure où il croit à la fraternité des hommes, à l'Unité Nationale, à la construction européenne, et pour moi au pardon.

Nous devrions, inlassablement, être les ouvriers de l'harmonie la plus large, de la fraternité et de la solidarité les plus effectives.

La propriété qui sert la personne,

l'argent comme facteur de l'économie, valent certains engagements pourvu qu'ils ne fassent pas obstacle à la préservation préférentielle des droits de la personne, toujours plus sacrée que les biens pour qui que ce soit qui s'apparente à la tradition de la civilisation judéo chrétienne.

Ce simple rappel de la hiérarchie des valeurs doit nous inciter à la recherche, au delà de mai 1988, des voies d'un rapprochement de ceux qui refusent de confondre le frein à l'étatisation avec le retour au libéralisme économique sauvage, du «laisser faire, laisser passer» au nom de la loi de l'argent «hors du profit point de salut !»

De même la nécessaire action de l'Etat comme garant, animateur, stimulateur, arbitre de la vie économique ; mais avant tout comme protecteur de l'homme, du travail, des progrès sociaux acquis, ne doit pas être confondue avec l'étatisme dit socialiste, qui a si longtemps brimé l'homme et paralysé l'économie à l'Est.

«Les socialistes démocrates d'aujourd'hui ont heureusement appris» a dit Jospin, et cela est évident à tout observateur politique de bonne foi.

La gestion de l'économie, la prospérité des entreprises créatrices de richesses, la sauvegarde de la monnaie, la défense du territoire de la nation et de l'Europe, la préservation des valeurs de civilisation, la défense des droits de l'homme, l'homologation de la Constitution, ne sont que les aspects visibles du consensus de fait que nul ne peut ignorer et qui autorise le dialogue, la coopération, le rapprochement.

En 1944 nous étions décidés à œuvrer entre M.R.P. et socialistes au service du Droit, du Progrès, de la Paix.

Ne perdons pas notre temps à éplucher les responsabilités des ruptures ou les causes parfois stupides des conflits, ni à analyser le poids des données subconscientes qui découlaient du passé de chaque courant de pensée.

Chrétiens, démocrates-sociaux, socialistes nous voulons également et avec désintéressement, servir notre pays et chacun des hommes qui le peuplent. Appliquons nous à rechercher tout ce qui peut nous réunir et du moins nous rapprocher, pour tenter à nouveau un

bout de chemin en commun, même au sein d'une majorité nouvelle, plus large et d'un nouveau gouvernement commun.

Ce n'est pas le front national qui aidera au triomphe des valeurs que nous voulons servir, ni le communisme obsolète. Ils ne peuvent nous faire la courte échelle, ni à droite, ni à gauche, pour atteindre les objectifs et préserver les valeurs qui sont communes aux démocrates-sociaux et aux socialistes.

L'heure est proche où l'étrécissement de la marge «gauche droite» obligera le Président de la République à tenter les rapprochements indispensables au service du pays.

Les anciens du MRP devraient considérer, qu'ils soient aujourd'hui à droite ou à gauche, que leur devoir est de ne pas repousser une nouvelle occasion historique de réunir dans un même combat tous ceux qui ont pour ambition :

D'une part le service de l'homme et la fraternité des hommes entre eux dans la tolérance et la solidarité.

D'autre part la volonté de construire l'Europe et la sécurité de celle-ci, pour protéger nos valeurs, mais également pour permettre les dialogues internationaux propices à la construction d'une paix durable.

L'Europe unie valait le Pardon ! L'unité des Démocrates en vaut un autre. Que l'arbre des questions scolaires et des préjugés réciproques (sous réserve d'une trêve maintenue) ne nous cache plus jamais la forêt de ce qui est positivement inscrit dans nos esprits de démocrates de toutes sensibilités.. Nous n'avons pas de temps pour des querelles dépassées, il y a urgence pour construire l'avenir ensemble.

«Impossible n'est pas Français» dit-on ? Réconcilier ne serait-il pas la vocation des hommes et des femmes de notre esprit ?

Les grands paris de la France d'ici l'an 2000 ne pourront être valablement et durablement tenus par une moitié de la France contre l'autre. Les deux tiers des électeurs seraient nécessaires pour cautionner les engagements pris, vis à vis de l'étranger, vis à vis de la génération qui monte, au regard de nos propres consciences.

Archives du Mouvement Republicain Populaire

PIERRE PAGOT

Gabrielle JOLY

Dans le «MRP vous parle» n° 6 de juin 1983 (page 10) nous avons donné quelques indications au sujet des organismes qui détiennent actuellement des archives du Mouvement Republicain populaire.

Depuis lors, de nouvelles informations sont parvenues à notre connaissance. Nous croyons donc utile de reprendre ce sujet dans le présent numéro du Bulletin en donnant toutes les précisions dont nous disposons à l'heure présente.

Lors de la dissolution du MRP, les archives du Secrétariat Général ont été confiées, en grande partie, à la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 27 rue St Guillaume 75007 Paris (Tél. 45.49.50.50). A la bibliothèque de cette Fondation Nationale, se trouvent les comptes-rendus des Congrès du MRP correspondant aux années 1944 à 1962. Ils y sont sous forme de microfiches. On peut les consulter librement. Il suffit de remplir certaines formalités administratives pour avoir accès à la bibliothèque. Les autres archives confiées à la Fondation Nationale ont été transférées par celles-ci aux Archives Nationales 60 rue des Francs-Bourgeois 75004 Paris. Un inventaire de ces documents transférés a été établi en août 1973 par la Fondation Nationale - Services des Archives d'Histoire Contemporaine - Ces documents concernent notamment : l'organisation et la vie du MRP; les instances nationales (Congrès nationaux, Commission exécutive, Conseil national, Comité national) les équipes (ouvrières, jeunes, femmes, classes moyennes) les travaux des commissions d'étude; l'activité parlementaire et ministérielle; des biographies de députés et sénateurs MRP; la vie des fédérations départe-

mentales. On y trouve également des déclarations des leaders MRP, des dossiers relatifs aux élections, une collection de circulaires 1947 - 1966, une collection de Forces Nouvelles, de l'Aube, des brochures, des affiches, des bandes magnétiques.

Si l'on désire consulter tel ou tel de ces documents, il faut au préalable s'adresser au Service des Archives d'Histoire Contemporaine 187 boulevard Saint-Germain 75341 Paris Cedex 07 (Tél. 45.49.51.91) afin d'obtenir une autorisation de consultation ainsi que pour connaître, pour chaque document, la cote renvoyant au classement des Archives Nationales.

Enfin, nous avons rassemblé, au siège de l'Amicale, les photocopies des comptes rendus des réunions du Groupe MRP à l'Assemblée Nationale, correspondant aux années 1945 à 1958 et les 1eres années de la 5ème République. Il se trouve également quelques documents remis par nos amis. Tout ceci attend, pour être classé et répertorié, que nous disposions d'un local adéquat. Il faut espérer que notre nouveau siège, 133 bis rue de l'Université nous offrira des conditions favorables pour installer ces archives. Nous faisons appel à nos amis pour qu'ils nous aident, par leurs envois de documents, à constituer ainsi un petit «Musée» du MRP.

Un nom manquait sur la liste de nos chers disparus. Sans doute la rédaction de notre bulletin n'avait elle pas été avisée de la disparition récente d'un des nôtres à qui l'on doit essentiellement à lui et à son inséparable compagnon de lutte l'ancien député P. GABELLE, la percée du M.R.P. dans le Loiret. Si l'influence de nos idées demeure très forte dans ce département, où le ministre DOUFFIAGUES et le sénateur MALECOT continuent son œuvre, c'est grâce à PIERRE PAGOT, incomparable artisan de cette implantation.

Issu d'une longue et constante lignée d'entrepreneurs qui remonte à 1680, il fut lui-même un grand bâtisseur (barrage de Villerest) et se pencha longuement sur les problèmes de la régulation du fleuve (protection du Val de Loire). Président du Comité de bassin Loire-Bretagne de 1972 à 80, il fut aussi Président de l'Union Nationale de la Maçonnerie.

C'est cependant sur le plan politique qu'il donna toute sa mesure. Conseiller municipal M.R.P. dès 1947 et jusqu'en 1971, il devint conseiller général d'Orléans-Est en 1955, et constamment réélu, la dernière fois avec 67 % des voix : En 1964 il fut porté à la présidence du Conseil Général, charge qu'il assumait de façon remarquable pendant 15 ans, au cours de deux mandats successifs.

Il était estimé de tous ses collègues, adversaires compris, pour sa courtoisie, sa compréhension, son esprit de tolérance et de conciliation, la pertinence de ses projets très étudiés, mais aussi pour la fermeté de ses convictions et sa probité.

En 1979, le Président GISCARD D'ESTAING a tenu à venir à Orléans lui remettre personnellement la rosette de la Légion d'Honneur.

Ce n'est pas parce qu'il fut mon condisciple voici 3/4 de siècle et devint mon meilleur ami que je rends hommage à PIERRE PAGOT, mais en raison des immenses services qu'il a rendus aux causes qui nous sont chères : le «M.R.P. vous parle» se devait d'évoquer la figure de ce parfait homme de bien, de cet admirable militant, et d'en fixer durablement le souvenir.

Jean-Paul GORET

Le parcours exemplaire

Comment ne pas s'enthousiasmer en lisant "Faites entrer le témoin suivant" l'œuvre magistrale que Pierre Henri TEITGEN livre à nos méditations où son rôle de résistant, de ministre, de militant M.R.P. et d'Européen le plaça au tout premier rang des acteurs de la vie politique française entre 1940 et 1958.

Malgré les quarante années écoulées on retrouve le Pierre Henri de 1945 avec sa fraîcheur d'âme, sa lucidité, son audace, son étincelante facilité. Qui avait annoncé sa grave maladie ? Il est plus vivant que jamais.

C'est aussi la première manifestation écrite d'un ancien leader du M.R.P. s'exprimant à la fois sur les principes mais aussi sur les actions menées sous la 4ème république face aux protagonistes de l'époque. Certes il est, aujourd'hui, l'un des derniers témoins vivants de ces événements vécus au sein des gouvernements successifs : Georges BIDAULT, Robert SCHUMAN, François de MENTHON, Paul COSTE-FLORET, Jean LETOURNEAU, André COLIN nous ont quittés. Il eut été dommage que le récit détaillé d'événements essentiels pour l'histoire si mouvementée et si riche de l'après-guerre ne fut pas rapportée par l'un de ses principaux témoins.

Grâce à ce livre les derniers acteurs, si souvent vilipendés, d'une république méconnue pourront relever la tête et témoigner de l'importance de la tâche accomplie. Ils pourront, surtout, laisser sans rougir à leurs enfants et petits-enfants cette œuvre essentielle qu'il faut placer sur un rayon de nos bibliothèques.

Sans vouloir résumer un livre de près de 600 pages auquel Etienne BORNE a apporté une conclusion «sur les cimes» il est nécessaire d'en souligner les traits principaux.

LE RESISTANT

Le refus de la défaite et du nazisme ont fait de P.H. TEITGEN un résistant de la première heure. Dès octobre 1940, professeur de Droit Constitutionnel à Montpellier, il annonce à ses élèves éberlués : «Il n'y a plus de souverai-

neté française, donc plus d'Etat français, donc plus de Constitution ni de Droit Constitutionnel français».

Par un concours de circonstances uniques son camarade de faculté François MENTHON et lui-même sont révoqués par Vichy et réunis à Lyon par une même volonté de participer à une résistance active ce qui conduira de MENTHON à Alger en septembre 1943 et Pierre Henri à la tête du mouvement «Combat» en novembre 1941 puis au Comité Général des Etudes (C.G.E.) en juillet 1942 - organisme chargé de préparer les institutions, les rouages administratifs et les personnels nécessaires pour l'après-Vichy. Rôles passionnants, dangereux auxquels s'ajoutera le poste d'adjoint du délégué général du Comité Français de Libération Nationale (C.F.L.N.). Sur les principaux sujets débattus pendant ces années douloureuses, sur le rôle des acteurs importants (Jean MOULIN notamment), sur le comportement du P.C. il apporte les explications indispensables. Après avoir fait le récit de son arrestation et celui de son évasion, il conclut : «Pendant deux ans j'ai eu faim, j'ai eu froid, j'ai eu peur».

LE MINISTRE

Evadé du convoi du 25 août 1944 vers l'Allemagne, il est à Paris le 4 septembre. Le 8 septembre de GAULLE le charge du MINISTRE DE L'INFORMATION où une tâche immense l'attend pour attribuer le papier à une presse nouvelle qu'il s'agit d'installer face à celle qui s'est discrédité sous l'Occupation. Il fait adopter l'Ordonnance sur la presse du 30 septembre 1944 et celle du 5 mai 1945 permettant des poursuites contre les entreprises de presse ayant collaboré. Il fait des tournées en province, des discours à la radio afin d'expliquer l'action difficile du Gouvernement face à l'état de pénurie.

Le 1er juin 1945 il remplace François de MENTHON en qualité de GARDE DES SCEAUX MINISTRE DE LA JUSTICE. La tâche, ici, est encore plus lourde que dans le précédent ministère.

Le régime de Vichy a gravement collaboré en organisant, dès le 3 octobre 1940, - sans que les allemands aient demandé quoique ce soit - un régime discriminatoire à l'égard des israélites puis leur rafle par la police française en juillet 1942, en poursuivant les francs-maçons, en créant la milice de DARNAND, en laissant assassiner des otages par une «section spéciale», en instituant le S.T.O. par une loi du 4 septembre 1942, puis la L.V.F., l'incorporation dans les Waffen SS et la chasse aux résistants. Les Français, égarés par la propagande de l'époque, embrigadés à des degrés divers dans la collaboration méritaient d'être sanctionnés. Tâche surhumaine car il faut arrêter les exécutions sommaires pratiquées dès août 1944 et faire fonctionner les diverses juridictions spécialisées : Haute Cour de Justice, Cours de Justice, Chambres Civiques.

L'opinion se partage entre ceux qui veulent sévir et ceux enclins au pardon. Avec le retour des déportés des camps de la mort l'émotion s'accroît, les communistes font de la sur-enchère pendant que se déroulent les procès de PETAIN et de LAVAL. P.H. TEITGEN garde son sang-froid et parvient à apaiser les passions.

LE MILITANT M.R.P.

Qu'il soit ministre ou seulement député, qu'il soit président du M.R.P. ou simple militant TEITGEN est toujours présent et acteur lorsqu'une décision importante doit être prise pour sauvegarder notre influence politique ou agir dans l'intérêt du pays.

Il est naturellement parmi la demi-douzaine d'anciens du P.D.P. et de l'A.C.J.F. qui fondèrent le M.R.P. en 1944 et qui jouèrent un rôle lors du congrès constitutif de novembre 1944 afin de ne pas faire un parti confessionnel, de n'être ni à droite «le parti de l'argent» ni à gauche «le parti de la lutte des classes», de répudier la rivalité des deux blocs et d'en appeler à la tolérance «qui exclut l'invective et la véhémence».

Les circonstances nous ont servis dès janvier 1946, lors du départ sou-

de Pierre Henri TEITGEN

A.F. MERCIER

dain de de GAULLE puisque, s'agissant d'éviter le tête-à-tête majoritaire des socialo-communistes, nous ne pouvions éviter de nous incorporer dans la majorité tripartite afin de servir de contrepoids à la force démagogique et inquiétante des communistes.

Notre rôle fut considérable pendant toute cette période. Rejet par nos soins de la première Constitution, le 5 mai 1946, (de GAULLE n'a rien dit et n'a même pas voté ce jour-là). Adoption, le 13 octobre 1946, du second projet de Constitution grâce à nos efforts et succès électoral en novembre 1946 avec 167 députés M.R.P., les socialistes et communistes perdant la majorité absolue à l'Assemblée.

Puis advinrent les grèves insurrectionnelles de 1947 avec le départ des ministres communistes en mai 1947. P.H. TEITGEN propose à RAMADIER le projet de décret qui constate «leur mise hors du Gouvernement par leur vote hostile».

Nous devenons désormais l'axe de la troisième force ayant à faire face à l'offensive du R.P.F. qui frappe notre électorat et quelques-uns de nos élus.

Robert SCHUMAN tient tête sur tous les fronts en novembre, décembre 1947 et TEITGEN, Ministre des Armées, fait expulser par la force le député communiste et ses amis qui occupent la Chambre depuis une semaine.

Il intervient dans le débat sur la ratification du Pacte Atlantique en juillet 1949 rappelant le texte secret annexé au Pacte germano-soviétique d'août 1939 prévoyant le partage de la Pologne et des Etats Baltes.

Il rappelle ses relations - pas toujours faciles - avec Georges Bidault chef du Gouvernement en octobre 1949, lui-même étant ministre d'Etat, que ce soit sur les problèmes de décolonisation ou en 1950, lorsque Robert Schuman fera, le 9 mai, sa déclaration sur la Communauté Européenne.

Après quatre crises ministérielles provoquées par les socialistes Teitgen, au cours d'une explication avec Guy Mollet, entame un dialogue de sourd

entre les «spiritualistes» et les «rationnalistes» au-dessus d'un fossé qui n'est pas prêt d'être comblé. Il craint la fin de la Troisième Force ce qui se vérifie en 1951 avec le vote de la loi Barangé et une série de ministères constitués sans les socialistes : Pinay, Mayer, Laniel, Mendes-France, Edgar Faure.

P.H. Teitgen réapparaît en 1955 au ministère de la France d'Outre-Mer où il fait siens les propos de Lyautey : «Coloniser c'est éduquer et éduquer c'est affranchir». Le projet qu'il prépare mais qu'il n'a pas le temps de faire voter deviendra la «Loi Cadre» du 23 juin 1958.

Il redevient militant au congrès de Saint-Malo face à Georges Bidault sur l'Algérie.

Enfin, lors du retour de de Gaulle, en 1958, celui-ci lui déclare : «Vous êtes quelqu'un, vous n'avez pas besoin d'être quelque chose». Ce qui, après son échec aux législatives, met un terme à sa carrière politique.

L'EUROPEEN

Il entame alors une nouvelle période plus clandestine mais encore fort active sous le signe de l'Europe. Rapporteur au sein de la Commission chargée de définir «la Convention européenne des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales» lors des travaux du Conseil de l'Europe il prend une part prépondérante à l'élaboration des articles qui établissent ces droits et leur garantie (notamment la liberté de l'enseignement).

En 1977 il est devenu juge puis président de la Cour Européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg.

Il rappelle avec force détails et parfois histoires drôles le long combat du M.R.P. en faveur des institutions européennes et la part qu'il y prit chaque fois.

On découvre comment il avait trouvé avec Adenauer une solution européenne pour la Sarre, comment Mendes-France «torpilla» la C.E.D. et comment Paul-Henri Spaak fut un artisan efficace pour le lancement de la C.E.E.

CONCLUSION.

On retrouve le militant lorsqu'il évoque les raisons du déclin du M.R.P. pris en tenaille entre deux blocs et son espoir de retrouver une majorité centriste apportant un «supplément d'âme» dans la politique.

Oserai-je dire à Etienne Borne que sa conclusion me laisse insatisfait. Après avoir affirmé «qui vient de loin est appelé à aller loin» et rappelé le rôle éminent joué par le M.R.P. pour éviter «l'antagonisme sans merci et sans issue d'une droite et d'une gauche» il évoque la dispersion des démocrates-chrétiens «du M.R.P. au P.S. en passant par le C.D.S.» et de ce fait leur nouvelle mission, à titre individuel, là où ils ont désormais choisi d'agir.

Sans parler des électeurs du M.R.P. qui, en quinze ans, ont fondu de moitié, notons que les militants se sont maintenus nombreux et actifs dans chaque département et ont rejoint massivement les rangs du C.D.S. dans la proportion «d'un cheval une alouette» celle-ci volant vers le R.P.R. ou le P.S.

Il faudra bien reconnaître un jour que le prolongement naturel du M.R.P. sous la 5ème République c'est le C.D.S. dont l'inspiration et dont les hommes sont, s'il en reste, ceux du M.R.P. ou leurs héritiers spirituels.

Qu'il serait triste et inefficace d'agir seul au milieu du monde politique actuel où tout se simplifie et où le fait majoritaire a imposé des regroupements pas toujours faciles ni agréables mais rendus obligatoires par la loi électorale et par la volonté d'un public veule et inattentif aux mouvements de pensées. Etre le levain au sein d'un parti bien structuré et aujourd'hui bien dirigé parmi une majorité dont les limites peuvent évoluer semble offrir pour l'avenir le meilleur espoir «d'aller plus loin».

Angélisme, Duplicité et Faux semblants

André MONTEIL
ancien ministre

Il ne se passe pas de jour sans que les médias, par l'écrit et par l'image, ne nous donnent une vision dramatique des événements qui se déroulent en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. On a parfois l'impression que l'information focalise toute l'actualité sur ces territoires et que les grands drames de l'heure – le conflit sanglant Irak/Iran, l'invasion de l'Afghanistan, la guerre civile en Amérique latine – ne méritent plus les honneurs de la Une. Par son style même, la présentation des faits sollicite du public des réactions plus passionnelles que rationnelles. Au point que l'analyste qui veut garder la tête froide, se demande avec inquiétude s'il peut aborder le sujet sans être taxé d'insensibilité. Ceux qui, comme moi, ont vécu les durs combats de la guerre et connu de près le sang et la mort, n'ont de leçons de compassion à recevoir de personne, en particulier des élégiaques de cabinet. 48 Arabes palestiniens tués, c'est 48 de trop. Spectacle désolant que celui de jeunes soldats agressés, de jeunes manifestants bâtonnés. La violence est toujours insupportable, mais-doit-elle, nécessairement, obscurcir le jugement ?

Les images, par leur brutalité et leur répétition, choquent. Mais ne peuvent-elles être manipulées et orientées, de façon à provoquer, chez le téléspectateur, une interprétation partielle de l'événement ? Tel est l'effet d'un certain matraquage médiatique qui finit par imposer au public le stéréotype sommaire du vaillant adolescent arabe — Nouveau David — affrontant, à mains nues, la soldatesque israélienne — nouveau Goliath. Comment ne vient-il pas à l'idée de

nos informateurs que, s'ils peuvent informer — bien ou mal — c'est parce que, seuls, les pays démocratiques et, parmi eux, Israël, permettent le libre accès aux points chauds et la libre diffusion de l'événement ? Ils n'ont guère eu, naguère, le loisir de filmer l'exécution de milliers de Cambodgiens par les Khmers rouges de Pol Pot, la destruction des villages afghans ou, tout simplement, la répression des émeutes de Brasov par M. Ceausescu. Dans les pays totalitaires, la répression ou même le massacre, s'exercent dans le silence et dans la nuit.

Donc, beaucoup d'esprits se sont dit choqués et consternés par les images de l'émeute et de la répression. Et, parmi eux, beaucoup de juifs, en particulier dans la communauté américaine. Fin janvier, le rabbin Schindler, président de l'Union des congrégations hébraïques des Etats-Unis, a adressé à M. Herzog, président de l'Etat d'Israël, un télégramme de protestation après les bâtonnades pratiquées par les soldats de Tsahal. "Il s'agit, disait M. Schindler, d'une offense à l'esprit juif." A quoi M. Herzog, avec beaucoup de bon sens, a répondu : "Quelle méthode alternative proposez-vous ?"

En effet, pour faire face à l'émeute, ces bonnes âmes récusent tout à la fois l'expulsion des meneurs, le tir des armes à feu, l'usage du bâton. Quelle est donc leur recette infaillible, conforme à l'esprit juif ? Car, enfin, il ne suffit pas de gémir et de se dire décontenancé. L'épreuve que traverse aujourd'hui Israël est redoutable, aussi dangereuse, peut-être, que les guerres de type classique qu'il a eu à affronter

dans le passé. La subversion généralisée et prolongée est une des formes de la guerre moderne à laquelle l'armée d'Israël est mal préparée et qu'elle n'aime pas. Le dilemme est clair : ou bien l'on accepte ou bien l'on refuse la déstabilisation d'Israël. Dans ce dernier cas, il est coupable de dénier à Israël le droit de rétablir l'ordre. Aucune démocratie n'a jamais renoncé à ce droit et, en France même, les gouvernements ont toujours répondu à la violence par la force, au service de la loi. Si, par malheur, Israël disparaissait, l'immense cortège des pleureuses qui se complaisent dans les jérémiades et les regrets, ne manquerait pas de se lever et de nous dire : « *Nous n'avons pas voulu cela.* » Pour notre part, nous osons proclamer que nous aimons mieux les juifs vivants que les juifs morts les juifs triomphants que les juifs humiliés, Israël vainqueur qu'Israël vaincu. et nous ajouterons également que nous ne confondons pas la sensibilité avec la sensiblerie et la compassion avec l'angélisme.

L'angélisme en tout cas, n'est pas la vertu principale des Etats arabes qui interviennent dans le débat. ils ont montré dans le passé que, dans l'exercice du rétablissement de l'ordre, ils n'allaient pas de main morte. Qu'on se rappelle le Septembre noir, en 1970, où l'armée jordanienne réprima, avec la dernière cruauté, les actions subversives de l'OLP et surtout, les événements de Hama en 1982, quand 20.000, peut-être 30.000 habitants de la troisième ville syrienne furent encerclés et massacrés par les troupes de leur propre pays.

Aujourd'hui, apparaît au grand

jour ce que nous n'avons jamais cessé de répéter : pour les Etats arabes, le problème palestinien n'est pas prioritaire. En 1948, ce sont eux qui ont étouffé, dans l'œuf, l'Etat arabe de Palestine, qui était prévu dans le plan de partage de l'ONU. Entre 1948 et 1967, alors qu'ils en avaient la possibilité, ils n'ont jamais tenté de créer en Cisjordanie et à Gaza, une entité palestinienne autonome. Ce sont eux qui ont maintenu, aux portes d'Israël, de misérables camps de réfugiés dans le dessein d'exploiter la précarité et la rançœur au profit de leurs stricts intérêts nationaux ou de leurs rêves hégémoniques.

Yasser Arafat, lui-même, a été pris de vitesse par l'agitation. Qui l'inspire ou l'organise ? Est-ce l'OLP dans son ensemble ? Ou ses fractions les plus radicales ?

Ou peut-être des intégristes islamiques, inféodés à l'Iran ? Quoi qu'il en soit, on voit mal Israël accepter de considérer, dans une éventuelle négociation, Arafat comme un interlocuteur privilégié, à plus forte raison, comme le seul représentant qualifié des Arabes palestiniens.

Il existe en Israël un consensus pour exiger de ses interlocuteurs la reconnaissance de son droit à l'existence à l'intérieur de frontières sûres (c'est-à-dire défendables) et l'acceptation, sans réticence, de la résolution 242 de l'ONU. Or, Yasser Arafat ne veut pas, ne peut pas renoncer aux dispositions de la charte fondamentale de l'OLP, qui prévoit l'élimination d'Israël. Il reste dans la droite ligne de la résolution du Conseil palestinien de juin 1974 engageant l'OLP «à lutter contre tout projet d'entité palestinienne, dont le prix serait la reconnaissance de l'ennemi».

Voilà pourquoi le projet d'un gouvernement palestinien en exil est sans cesse remis aux calendes grecques, car un tel gouvernement serait bien obligé de définir clairement les frontières du territoire où il prétendrait exercer son autorité, et de dire si, oui ou non, il accepterait une coexistence pacifique avec un Etat d'Israël souverain.

Ni l'angélisme des uns ni la duplicité des autres, ne sont d'un grand secours pour résoudre le problème palestinien. On peut en dire autant des faux semblants derrière lesquels les ministres des Affaires étrangères de la Communauté européenne, réunis à Bonn le 8 février, ont tenté de masquer leur impuissance. La brève apparition de M. Jean-Bernard Raimond, à la télévision française, avait quelque chose de comique tant le décalage était grand entre ce bon visage aux traits un peu mous et

au regard candide, et le ton, maladroitement dur, adopté pour dénoncer «*les mesures de répression prises par Israël, en violation du droit international et des droits de l'homme*». Quand la diplomatie patauge, elle a toujours la ressource de désigner un bouc émissaire.

Mais, que proposent les Douze ? Une conférence internationale ? Soit. Mais, ont-ils seulement une idée de sa composition, de ses attributions, des bases de discussion ? Sont-ils, eux-mêmes, capables d'esquisser une ébauche de solution ? En réalité, ils font semblant de croire que leurs déclarations de principe pourraient — sans doute par la magie du verbe — contribuer au règlement de la crise, alors qu'il s'agit d'un conflit fondamental où s'affrontent des hommes qui prétendent avoir, les uns et les autres, des droits sacrés et exclusifs sur la Terre sainte ; conflit d'autant plus complexe qu'il s'inscrit dans le cadre géopolitique de l'affrontement entre les superpuissances.

Nul ne souhaite plus que nous, amis d'Israël, une issue rapide et équitable du conflit israélo-arabe. Le rétablissement de l'ordre ne constitue pas, à lui seul, une solution, mais seulement un préalable à la négociation d'où pourrait sortir une solution. Aucun Etat digne de ce nom n'accepterait de négocier sous la pression de l'émeute. Aujourd'hui, un Etat peut être déstabilisé autrement que par la guerre ouverte et selon le schéma classique de l'affrontement de deux armées sur le champ de bataille. Il serait paradoxal que la défaite d'Israël, que n'ont pu obtenir quatre agressions extérieures en quarante ans, résulte du renoncement à faire face aux jets de pierres et aux cocktails Molotov. Le premier impératif est donc de rétablir un minimum de tranquillité en Cisjordanie et à Gaza

Mais, dans le même temps, il convient de préparer les voies d'une négociation. Il existe, en Israël, des partisans et des adversaires d'une conférence internationale. M. Shamir se méfie d'une telle procédure, car il redoute l'engrenage qui conduirait à livrer les intérêts vitaux d'Israël à l'arbitrage intéressé de puissances étrangères. Shimon Perès, aussi soucieux que Shamir des intérêts de son pays, considère qu'une conférence internationale aurait une utilité dans la mesure où elle fournirait un cadre — d'autres diraient un décor — pour amorcer et légitimer des négociations directes entre les parties intéressées. Sur quelles bases pourraient s'engager des négociations ? Les accords de Camp David ouvraient des perspectives intéressantes en esquisant un plan d'autonomie progressive des territoires

occupés, mais elle n'ont pas été exploitées à temps. Il y a également le plan «Allon» qui consistait à restituer à la Jordanie la majeure partie des territoires, sous la réserve qu'Israël conserve les gages territoriaux de sa sécurité. L'ambassadeur d'Israël à Paris rappelait récemment qu'Israël n'a cessé de proposer des négociations de paix et que la nomenclature de ces propositions, publiée par le ministre des Affaires étrangères de Jérusalem, réapparaît périodiquement et grossit d'année en année. «*Les accusations d'immobilisme portées contre Israël*, concluait M. Ovadia Sofer, *sont donc dérisoires.*»

Des contacts, ouverts ou secrets, se développent actuellement sur l'initiative des Etats-Unis et par l'entremise de M. Richard Murphy. Pour reprendre une expression connue : il faut donner du temps au temps, souhaiter qu'un calendrier soit mis au point et que des conversations s'engagent en cette année 1988, entre toutes les parties intéressées, au premier chef, entre Israël, la Jordanie et un conseil représentatif des Arabes palestiniens.

Dans cette perspective, la France et ses partenaires européens peuvent tenir un rôle non négligeable s'ils s'efforcent de rapprocher les points de vue en se gardant de toute pression partisane. A cet égard, les déclarations incantatoires, propres à aviver la sensiblerie des auditeurs, ne peuvent avoir qu'un effet contraire. Elles seraient même dommageables si elles parvenaient à affecter le moral des Israéliens. Nous avons la certitude qu'en luttant pour l'existence et l'indépendance de leur pays, ils servent, du même coup, la cause de la démocratie et de la liberté dans le monde. Prenons garde de ne pas scier la branche sur laquelle nous sommes assis.

Publié dans le "Droit de Vivre"
journal de la Ligue contre le racisme et
l'antisémitisme.



L'OLP ne représente pas le peuple Palestinien

Suzanne LABIN

Que Moscou prenne le parti de l'OLP totalitaire contre la démocratie israélienne, cela va de soi. Mais que des défenseurs des libertés puissent faire le même choix, c'est aberrant. C'est qu'ils confondent l'OLP - organisation terroriste qui constitue un danger mortel pour le monde libre - avec le **peuple palestinien** dont les souffrances ont été accrues par les brutalités de l'OLP.

Les Palestiniens qui aspirent à cohabiter avec les Israéliens sont nombreux. Mais ils risquent leur vie, comme le maire de Naplouse tué de trois balles dans le dos en 1986. Le crime fut revendiqué par Georges Habache qui ne faisait qu'appliquer les pratiques imposées par Arafat à la suite de l'assassinat de l'imam de Gaza, le Cheik Hozandar. Une réunion des dirigeants de l'OLP s'était tenue en 1979 au cours de laquelle il avait été décidé **«d'exécuter»** tous les chefs palestiniens qui ne se conformeraient pas à la ligne de l'OLP.

Lors d'une interview d'Abou Nidal, **Der Spiegel** remarque que l'OLP ne se gêne pas pour faire assassiner ses frères de race. Abou Nidal lui répond : «Vous me citez une liste bien modeste. Tout Palestinien en contact avec les autorités israéliennes finira comme ces trois-là : liquidés ! C'est par centaines que ceux qui collaboraient, nous les avons tués. L'un d'ailleurs était mon neveu». En février 1988 un malheureux Palestinien a été pendu et sa maison incendiée parce qu'il coopérait avec les autorités israéliennes. Des centaines de Palestiniens ont été abattus parce qu'ils ne faisaient pas la grève imposée par l'OLP.

Les assassinats des dirigeants arabes ont pour but d'empêcher Israël de remplacer l'administration militaire des villes de Cisjordanie par des municipalités **civiles** palestiniennes, donc de faire avorter toute coopération entre les Arabes et les Israéliens. Ces meurtres forment un maillon de plus dans la chaîne d'intimidation forgée par l'OLP **pour saboter tout règlement de paix.**

Yasser Arafat a déclaré : «Le soulèvement dans les territoires occupés par Israël a été planifié par l'OLP. Il est entré dans sa seconde phase» (avec jets de pierres), «et il y aura une troi-

sième et une quatrième phases»... On l'a vu, avec jets de bombes et massacres de passagers d'autobus par Force 17 comme en mars 1988.

Les violences sont donc **attisées et exploitées de l'extérieur... par un Commandement National Unifié, dont le Directeur comprend des membres de l'OLP, du Djihad islamique, du Parti communiste palestinien.**

La gauche fait grand bruit autour de 80 morts dans les territoires occupés. Il est vrai que le terroriste Arafat est bien mieux organisé que le démocrate Shamir pour faire sa publicité. La plupart des 400 envoyés spéciaux des journaux sont installés dans l'American Colony Hotel, le quartier général de l'OLP à Jérusalem. Le but est, par l'orchestration des médias, de **ternir l'image d'Israël**, et d'exploiter la jobardise des Occidentaux. L'opération est un succès, car Washington, Bonn et Paris expriment leur réprobation à **l'unisson avec Moscou.** Ces pays exigent qu'Israël quitte immédiatement les territoires de Gaza et de Cisjordanie. Mais aucun ne réclame que l'Union Soviétique libère les pays Baltes, l'Ukraine, l'Arménie, l'Azerbaïdjan. Aucun ne réclame que la Chine se retire du Tibet, que la Syrie s'en aille du Liban. Et pourtant ce ne sont pas 80 morts qu'on déplore comme en Cisjordanie mais des dizaines de milliers dans ces malheureuses nationalités sous le joug communiste.

Les émeutes de mai 1968 ne prouvaient pas que la France était un marâtre. De même les émeutes de Cisjordanie ne prouvent pas qu'Israël maltraite les Palestiniens. Car ceux-ci y jouissent d'un niveau d'instruction, de salaires, de protections sociales bien supérieur aux normes en Syrie, Lybie, Irak. Le revenu par tête a doublé en dix ans. Israël a édifié des dispensaires et des hôpitaux, cinq universités, des maisons en dur. Mais l'ONU soviétophile est allée jusqu'à ordonner à Israël de **«cesser le relogement des réfugiés encore sous la tente».**

Un régime musclé pourrait briser ces émeutes populaires. En Jordanie, la Légion arabe a tué 17.000 Palestiniens au cours de Septembre Noir. En Syrie, Hafez el Hassad a liquidé 20.000

insurgés dans sa ville de Hama. Cela Israël ne le fera pas.

Avant de jeter la pierre à l'Etat Hébreu, on devrait penser qu'Israël vit actuellement une situation qui pourrait devenir demain celle de la France.

En réalité, le mouvement dit de «libération» de Yasser Arafat est du même type - cruel, tyrannique, rétrograde - que celui du Kremlin. Le fait que l'OLP ne contrôle pas un territoire comme les autres Etatterroristes (Lybie, Syrie, Vietnam, Iran, Cuba, URSS) lui confère une «aura» romantique. Mais donnez-lui demain ce territoire, et aussitôt vous aurez transformé ses habitants en détenus dans des goulags, en **boat-people** fuyant l'enfer ou en **désespérés** derrière un rideau de fer.

L'OLP exige d'être reconnue comme «seule et légitime» représentante du peuple palestinien. Or, il faut le dire et le répéter, l'OLP ne jouit d'aucune représentativité digne de ce nom. Jamais rien qui ressemblât, fût-ce de loin, à un **vote libre et informé** n'a été émis par les Palestiniens pour donner à l'OLP le mandat de les représenter. L'OLP est une mosaïque de phalanges qui dépendent d'Etats terroristes étrangers : chacun de ces Etats subventionne et arme son gang palestinien dont il exige l'obédience absolue.

Et c'est ce conglomérat de condottieri, privé de toute légitimité juridique et démocratique, qu'on nous invite à traiter comme un représentant valable du peuple palestinien, et qu'on prétend faire asseoir autour d'une table de conférence sur le même pied que le Gouvernement d'Israël, dont la légitimité résulte d'une vie publique libre et pluraliste, d'où émane, par un suffrage honnête, un Parlement qui investit et **révoque ses ministres**, comme on l'a vu lors du drame des camps de Sabra et Chatila, lorsque le ministre israélien de la Défense fut démis pour responsabilité INDIRECTE. Si l'OLP fonctionnait démocratiquement, c'est cent fois que Yasser Arafat aurait dû être démis pour **«crimes contre l'humanité».**

L'Eloge funèbre de Georges DELFOSSE (1921-1988) au Palais Bourbon

L'HOMMAGE DU PARLEMENT

Notre vieil ami nordiste Georges Delfosse, 66 ans, maire de Lambersart (1973-1988), député du Nord depuis dix ans (CDS), conseiller général du Canton de Lille-Ouest depuis 1976, nous a quittés brusquement le 25 janvier dernier, au CHU de Lille, emporté après une courte maladie. Son inhumation eut lieu à Saint-Gildas de Rhuis (Morbihan).

Militant à la JOC dès 1941, il en fut secrétaire national (1944-1951), avant de se tourner vers la politique au sein du MRP. Nommé responsable des Equipes ouvrières rue de Poissy, il y occupa les fonctions de Secrétaire général adjoint du M.R.P. (1956-1966).

Georges Delfosse siégea à l'Assemblée nationale, d'abord comme suppléant de Norbert Ségard, à partir de 1978. Il fut constamment réélu depuis. En mars 1986, il fut désigné comme tête de liste UDF.

Son ultime intervention au Palais Bourbon, le 27 octobre dernier, trois mois avant sa mort, fut consacrée aux Jeunes et aux sportifs.

Responsable départemental du CDS, il présida l'Association des maires du Nord jusqu'en 1986.

Employé à EDF au début de sa carrière, il la termina comme directeur de la maison de retraite de Saint-André.

Généreux, modeste, sa gentillesse naturelle n'avait d'égale que sa capacité d'écoute et sa serviabilité. Il fut un «pêcheur d'homme» selon le titre du roman de Maxence Van der Meersch.

Devant les députés debouts et recueillis, dès l'ouverture de la session extraordinaire, le 2 février dernier, M. Jacques Chaban-Delmas a prononcé l'éloge funèbre de Georges Delfosse, auquel M. Jacques Chirac associa l'hommage du gouvernement.

C'est avec émotion qu'on lira ci-

dessous les termes de cette ultime évocation officielle dans l'hémicycle parlementaire que Georges fréquenta pendant ses dix années de mandat :

M. le président. (*Mmes et MM. les députés et les membres du Gouvernement se lèvent*). Cette session débute par un deuil cruel : Georges Delfosse nous a quittés. A chacun de ceux qui l'ont connu, il a laissé un souvenir particulier, marqué par sa personnalité attachante, sa présence discrète mais attentive, son souci permanent d'autrui.

Sa vie, depuis sa naissance le 25 octobre 1921 à Lille jusqu'à sa mort, survenue il y a quelques jours à peine, a été placée tout entière sous le signe de la jeunesse : la jeunesse de l'esprit et la jeunesse du cœur.

Trois points de repère dans sa riche et généreuse existence sont là pour en témoigner.

Le premier, c'est son activité au sein du mouvement de la jeunesse ouvrière catholique, activité qui, après son éviction en 1943 du service du travail obligatoire, le conduisit à servir dans la clandestinité. Il fut l'un de ces jeunes combattants de l'ombre qui conduisirent notre pays à sa libération, et sa médaille de la Résistance rappelait tout autant sa modestie dans l'action que sa redoutable efficacité. C'est aussi par la jeunesse ouvrière catholique, dont il devint en 1949 le responsable régional, qu'il accéda à la vie politique, militant au sein du Mouvement républicain populaire, qui lui confia en 1957 un poste de secrétaire général adjoint. Il fut l'un des animateurs éminents de ce Mouvement, dont la vivante tradition sociale et humaniste continue d'enrichir aujourd'hui encore notre vie politique.

Deuxième point de repère : c'est l'ardeur dont fit preuve vingt ans plus tard un maire de cinquante ans au service de la jeunesse de sa ville de Lam-

bersart. Son œuvre dans ce domaine est toujours visible : établissements scolaires rénovés, écoles maternelles, école de musique, centre de loisirs et d'animation, garderies périscolaires et aménagements sportifs de toute nature. Et c'est aussi parce qu'il savait être jeune et n'ignorait pas qu'il œuvrait pour les jeunes que Georges Delfosse est cité comme un promoteur en matière de gestion municipale informatisée et de télévision par câble.

Le troisième fait a valeur de symbole : c'est sa dernière intervention devant nous, ici même, le 27 octobre dernier. De qui nous parlait-il ? Des jeunes, naturellement, et de la pratique sportive qu'il s'efforçait d'encourager, en utilisant à plein les possibilités offertes aux maires par le système des «contrats bleus» dont il était fervent «supporter». Il ne dissimulait pas pour autant, avec lucidité, et en citant l'exemple de Lambersart, combien d'efforts sont nécessaires de la part des responsables locaux pour faire découvrir le sport aux jeunes et pour leur donner le goût de le pratiquer.

Cet homme, hélas si tôt disparu, avait aussi de la jeunesse, la générosité. Cette générosité, cette ouverture et cette attention aux plus humbles lui apparaissaient comme la justification même de sa mission d' élu du peuple. Il en donnait encore l'exemple en animant jusqu'à ses derniers jours cette association pour «l'enfance en danger» qui lui tenait à cœur.

La même générosité l'a conduit tout naturellement à se préoccuper aussi

(suite page 12)

L'ELOGE FUNEBRE DE GEORGES DELFOSSE (1921-1988) AU PALAIS BOURBON

(suite de la page 11)

des problèmes du troisième âge. On ne compte plus ses réalisations dans ce domaine, conduites avec le soutien du mouvement associatif. Et hier encore, il travaillait avec acharnement à un projet de maisons d'accueil pour personnes âgées dépendantes.

Georges Delfosse n'a pas cherché les honneurs. Mais les honneurs sont venus à lui et il n'en a jamais éludé les contraintes. Conseiller municipal dès 1965, il devint maire de Lambersart en 1973, et fut réélu depuis à cette fonction, de même qu'il fut élu et réélu depuis 1975 conseiller général du Nord. En 1978, la nomination au Gouvernement du regretté Norbert Ségard fit de son suppléant l'un des nôtres, situation que confirmèrent les élections législatives de 1981 et de 1986.

Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, puis de la commission de la défense nationale, notre collègue a rempli ce dur métier de député avec la même conscience professionnelle que celle qu'il savait déployer dans l'exercice de ses mandats locaux et municipaux.

Au-delà de son groupe politique, ce démocrate-chrétien avait conquis l'estime de tous. Et c'est tous ensemble, d'un même cœur, que nous déplorons sa fin prématurée.

Lucien CALLEWAERT

Décédé le 22 avril dernier à l'âge de 75 ans, Lucien CALLEWAERT était un ancien de la J.O.C., de la L.O.C. et du M.R.P. Militant de l'Action Catholique Ouvrière, il fut membre du M.R.P. à Marcq en Barœul et à Mons en Barœul, puis il milita au C.D.S.

Conseiller municipal de Mons en Barœul de 1959 à 1977, il était proche de notre ami Félix Peltier, maire et conseiller général jusqu'à son décès en 1970.

Pendant sa longue captivité (1940-1946), son épouse Géraldine Callewaert fut responsable diocésaine des femmes de prisonniers.

Notre ami André CAUDRON était leur gendre.

A son épouse, à son fils, à sa famille, à ses amis, à la ville de Lambersart, j'exprime, au nom de chacun d'entre nous, avec beaucoup d'émotion et de tristesse, les condoléances de l'Assemblée nationale.

La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jacques Chirac. *Premier ministre.* Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, je tiens à m'associer, au nom du Gouvernement et en mon nom personnel, à l'hommage qui vient d'être rendu à Georges Delfosse.

Avec sa disparition, votre assemblée et le département du Nord perdent une personnalité certainement parmi les plus attachantes. M. Georges Delfosse était animé, en effet, d'une profonde conviction, puisée très tôt aux sources mêmes du catholicisme social, dont il ne s'éloignera jamais.

Le militant de la jeunesse ouvrière chrétienne des années d'après-guerre, que vous avez évoqué, monsieur le président, allait très logiquement prolonger son besoin d'action au sein d'une des grandes familles politiques de notre pays, et, par son engagement au service des autres, notamment des plus humbles et des plus défavorisés, trouver l'épanouissement même de sa personnalité.

La fidélité de l'homme à ses idées, ses qualités de cœur, son dévouement inlassable et son efficacité reconnus par tous devaient trouver leur juste récompense dans la confiance exemplaire et méritée que ses concitoyens, n'ont cessé de lui témoigner dans ses fonctions de maire de Lambersart, qu'il aimait particulièrement, dans celles de conseiller général de Lille, puis dans celles de député du Nord.

Mesdames, messieurs les députés, en cette douloureuse circonstance, le Gouvernement partage le deuil de votre assemblée, celui du groupe de l'Union pour la démocratie française et exprime à Mme Delfosse, à son fils, aux membres de sa famille, ses condoléances très sincères et très attristées.

M. le président. Mesdames, messieurs, je vous propose de nous recueillir.

(*Mmes et MM. les députés et les membres du Gouvernement observent une minute de silence.*)

Robert CARABIE

Décédé à l'âge de 73 ans, Robert Carabie était un témoin et un acteur de la grande époque de la reconstruction de Caen. Il y vécut toute sa vie.

Né à Caen le 1^{er} Août 1914, il y fut collégien et étudiant avant de devenir professeur à la faculté de Droit jusqu'à l'âge de la retraite.

Il connut ainsi le Caen d'avant guerre et celui de l'occupation, qu'il n'abandonna pas pendant les 40 jours des combats et des bombardements de 1944. Il échappa même de peu à une mort affreuse, lorsque l'entrée des carrières de St Julien, où il avait trouvé un abri avec sa famille et d'autres réfugiés, s'écroula sous les projectiles de gros calibre.

Aussitôt après la Libération, Robert Carabie s'engagea dans la reconstruction de sa ville. Il devint même le président national des coopératives de reconstruction. En 1953, il devint maire-adjoint dans la municipalité de M. Yves Guillou, puis dans celle du sénateur Jean-Marie Louvel, dont il était à la fois un soutien politique influent au sein du M.R.P. et un ami très proche. Le premier lui avait confié l'enseignement, le second le chargea de la construction et de l'urbanisme, deux domaines dans lesquels la compétence de Robert Carabie était indiscutable.

Au décès de Jean-Marie Louvel, en 1970, de sérieuses divergences opposèrent deux de ses maires-adjoints les plus en vue : Robert Carabie et Maître Jean-Marie Girault. C'était en quelque sorte une réédition de la classique «querelle des Anciens et des Modernes». Robert Carabie et ses amis étaient très attachés à l'image de Caen «Athènes Normande» et s'inquiétaient des mutations qu'entraîneraient les projets de Maître Girault pour en faire une véritable capitale régionale.

L'électorat trancha par 2 fois : en 1970, quand il préféra maître Girault à Robert Carabie pour remplacer Jean-Marie Louvel au Sénat et l'année suivante, pour la mairie de Caen, lorsque la liste constituée par Robert Carabie et ses amis du Centre Démocrate fut distancée par celle du nouveau sénateur-maire.

Désavoué par les électeurs, Robert Carabie abandonna alors la vie politique, mais il garda l'estime de tous car son dévouement et ses compétences étaient unanimement reconnus.